



Communiqué de presse

CONCOURS POUR LE PRIX

« JEUNE ENTREPRENEUR(E) FRANCOPHONE »

L'appel à candidature est ouvert

Paris, le 17 juillet 2017 – Le tout premier concours du Prix « Jeune entrepreneur(e) francophone » est ouvert aux jeunes femmes et hommes de l'espace francophone âgés entre 18 et 35 ans.

L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) avec l'appui de ses partenaires, lance le 1^{er} concours du Prix « *Jeune entrepreneur(e) francophone* » qui a pour vocation de soutenir les initiatives entrepreneuriales des jeunes, leur donner de la visibilité et les encourager à persévérer. Le Gouvernement du Nouveau-Brunswick et la CONFEJES apportent leur partenariat à l'OIF et s'associent à l'organisation du Prix de 2017, avec la participation de l'entreprise Ernst et Young (EY).

Ouvert aux jeunes entrepreneurs femmes et hommes âgés de 18 à 35 ans, l'appel à candidatures cible les candidats ressortissants d'un pays membres de la Francophonie, d'ores et déjà propriétaire d'une entreprise confirmée avec des réalisations vérifiables. Ce concours couvre les champs de l'économie verte (développement durable), de l'économie bleue (ressources et services liés aux étendues d'eau), de l'économie mauve (biens et services culturels), des technologies de l'information et de la communication et de l'économie circulaire et solidaire.

« Les jeunes ont des idées novatrices qu'ils mettent à profit dans tout l'espace francophone. Par cette énergie entrepreneuriale ils apportent des solutions novatrices aux défis actuels et ils façonnent l'avenir en étant des acteurs de changements qui contribuent à un développement économique durable et responsable de leurs communautés. » déclare l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie, Monsieur Adama Ouane. *« Nous sommes fiers de lancer le premier Prix « Jeune entrepreneur(e) francophone » qui renforce notre stratégie pour soutenir le développement socioéconomique des jeunes entrepreneurs dans l'ensemble de la francophonie tout en veillant au respect de l'égalité entre les femmes et les hommes ».*

Sur la base de critères établis par des gestionnaires d'entreprises qui composeront le Jury, deux jeunes entrepreneurs, une femme et un homme, se verront récompensés d'une dotation de 10 000 euros et d'un suivi promotionnel. La cérémonie officielle de remise du Prix aura lieu en présence de la Secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, à Lomé (Togo) le 24 novembre 2017 à l'occasion de la Conférence ministérielle de la Francophonie.

La date limite de soumission des candidatures est fixée au 30 août 2017 à 23h59, temps universel.

Pour plus amples informations sur l'appel à candidatures, veuillez poursuivre sur le lien qui suit : www.jeunesse.francophonie.org

Contacts et renseignements :

M. Ma-Umba MABIALA
Directeur de l'éducation et de la jeunesse
de l'OIF
jeunesse@francophonie.org

M. Moussa SINON
Spécialiste de programme
jeunesse@francophonie.org